



Procès-verbal

105^{ème} Assemblée Générale

CAS Montana-Vermala

16 novembre 2024 – Restaurant Le Cervin

Notre présidente, Nicole Leprat a l'honneur, ce soir, d'ouvrir la **105^{ème} assemblée générale du Club Alpin Suisse, section Montana-Vermala**.

Nicole tient tout d'abord à vous saluer toutes et tous, au nom du comité, et vous remercie pour votre présence à notre assemblée. Conformément à l'article 6.1 de nos statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée par courrier, dans les délais impartis, à savoir deux semaines avant sa tenue. Comme chaque année, le programme des courses pour l'année à venir a été envoyé avec la convocation.

La liste des présences est mise en circulation pour l'établissement du procès-verbal. Les personnes n'ayant pas encore transmis leur adresse électronique peuvent l'indiquer dans la colonne dédiée à cet effet.

Avant d'aborder l'ordre du jour de cette séance qui vous a été envoyé avec la convocation, Nicole fait part de la liste des personnes excusées.

Excusés :

Ulrich Hug, François Parvex, Steve Schoni, Nathalie Schôni, Isabelle Gall, Olivier Emery, Serge Rey, Elise Dalla Palma, Jacques Bonvin, Bernardi Bonvin, Serge Morard, Jean Hauser, Regula Duc, Etienne Catzeffis, Patrick Bruttin, Isabel Lebacq, Marie-Claire Combe, Nathalie Karlen Dalberto, Léonard Dalberto, Catherine Emery Dallla Palma, Bernard-Aldo Robyr, Florian Salina, Maria Rohner Kamerzin, David Wannier, Remi Duchemin, Bernard Maegerli, Barbara Grosclaude, Christian Coudray, Elisabeth Badan, Bernard Fournier, Pascal Cordonnier, Nicolas Barras, Marie-Luce Delez, Lou Perrin, Anouck Beytrison, Gilles Clavien, Jean Yves Rey, Frédéric Devanthéry.

La feuille de présence est annexée en Annexe 1 du présent document ; 60 membres sont présents.

Nicole passe en revue l'ordre du jour et annonce qu'à la fin de l'assemblée, nous aurons le plaisir de visionner deux diaporamas musicaux présentés par Jean-Pierre Rey. Elle informe que l'apéro qui suivra est offert par la Bourgeoisie de Montana qu'elle remercie vivement.

La présidente demande à l'assemblée s'il y a des remarques par rapport à l'ordre du jour. Comme aucune remarque n'est émise, elle propose de passer au point 1 de l'ordre du jour et précise que la version PDF du document de présentation préparé par le comité sera copiée en Annexe 2 du PV de l'assemblée.



1. Approbation du PV de la 104^{ème} AG de 2023 :

Le procès-verbal de l'AG précédente a été directement glissé sur la page « document » de notre site internet www.casmontana.ch. Le site ayant été rénové et le PV mis à disposition tardivement, Nicole demande si tout le monde est parvenu à le retrouver, si quelqu'un demande sa lecture et si des remarques sont formulées à son sujet. Comme personne ne demande sa lecture et qu'aucune remarque n'est formulée, Nicole considère que le PV est approuvé et remercie Lionel Nanchen pour sa rédaction.

2. Rapport du président :

Par Nicole Leprat

« L'an passé je vous avais parlé de mon planning de 1ère année de présidence ... cette année, la 2e ... ne pensez pas qu'elle fut de tout repos ! ... Bien que le comité ait l'expérience d'une année de collaboration, nous n'avons pas encore le rythme farniente Club Med !

Pour ma part, cette année j'ai préféré consacrer du temps à notre section et par conséquent j'étais moins active au niveau de l'association centrale.

Cependant j'ai tout de même participé le 25 novembre 2023 à Interlaken, à la Conférence des Président (CP) suivie d'une Assemblée des Délégués (AD) extraordinaire qui se sont tenues à Interlaken.

L'une et l'autre séance furent non seulement de longue durée mais très mouvementées et houleuses. Pour la petite histoire, alors que l'approbation de l'ordre du jour commun aux 2 séances était planifié pour 10 minutes, l'ordre du jour a été adopté au bout de 30 minutes.

L'Assemblée des Délégués extraordinaire a été convoquée expressément à la suite du déficit conséquent de l'association des Championnats de monde d'escalade sportive (CM23) qui ont eu lieu à Berne en août 2023. On parlait d'un déficit d'environ 1.5 à 1.6 millions, dont une dette de 1,2 millions vis-à-vis du CAS. Il a été décidé au terme de cette assemblée d'instituer une commission d'enquête composée de 5 représentants des section, 1 membre de la commission de gestion (CCG) et d'un membre du Comité Central (CC)

La Commission d'enquête (CE) a confié cette enquête au cabinet d'avocats Kellerhals Carrard Berne (KC) qui a rédigé un rapport de plus d'une centaine de pages (122). Ce rapport conclu que du point de vue sportif le projet est réussi, mais en revanche du point de vue financier il est décevant. En effet, il en ressort un déficit inattendu de 1.8 millions qui ont été payés et absorbés par le CAS dans les exercices 2023 et 2024.

- *L'un des principaux facteurs à l'origine du déficit a été la mauvaise budgétisation de différents postes.*
- *Les personnes impliquées ont accompli leurs tâches respectives selon leurs possibilités et avec la meilleure volonté.*
- *On ne peut pas attribuer la responsabilité du déséquilibre financier à une personne ou à un organe particulier.*

Il s'agissait plutôt d'un problème organisationnel et structurel qui avait déjà commencer à se manifester lors de la candidature des CM d'escalade 2023. Le rapport suggère 8 recommandations dont je vous en passe les détails. La prochaine réunion au niveau de l'association centrale sera la Conférence des Présidents qui se tiendra la semaine prochaine à Aarau le 23 novembre 2024.



L'ordre du jour comporte entre autres 9 projets de rénovation de cabanes en 2025 ce qui est énorme ! et un point sur le renchérissement – inflation : diverses propositions émanant du rapport de synthèse des travaux du groupe de travail de suivi des finances dont entre autres une adaptation des cotisations => affaire à suivre.

Par ailleurs, au niveau de l'association centrale, on peut relever et féliciter l'engagement d'une de nos membres Nathalie Zufferey au sein de la Commission de Contrôle de Gestion (CCG). Son affiliation à notre section date de l'an passé, mais elle est Membre de la section Ticino depuis de nombreuse années.

Je passe maintenant au niveau des activités de notre section :

- *Le comité a adapté quelques attributions en cours d'année. En cours d'année le secrétariat a changé de main et est passé de Lionel Nanchen à Etienne Reignoux que je remercie d'ores pour la rédaction de ce PV.*

Le comité a décidé d'apporter quelques petits ajustements au niveau de la représentation dans certaines commissions :

- *La Commission de la cabane initialement formée par Etienne Reignoux et par Lionel Nanchen a été modifiée dans le courant de l'année. Sébastien Rouiller a remplacé Lionel au sein de cette commission que j'ai également intégrée afin de suivre et coordonner les différents projets.*
- *Je tiens à relever la bonne collaboration lors des différentes séances constructives et productives que nous avons organisées entre les gardiens et la commission afin de prendre connaissance de leurs diverses demandes inhérentes à l'exploitation de la cabane.*

La Commission Nature et Environnement chapeautée par Joëlle qui était secondée par Eduardo Freitas s'est enrichie en cours d'année par la venue de Roberta Martinelli O'Neil et de Bernard Mägerli.

Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions tous les 2 pour leur engagement au sein de cette commission.

Par ailleurs la commission des courses a été bien productive cette année, Jérôme vous en parlera tout à l'heure. Pour la commission communication, un groupe de travail a été mis sur pied. Etienne vous parlera également de ses projets.

Et l'avenir pour l'année prochaine... le 105e :

Notre section fêtera en 2025 le 105e anniversaire de sa fondation. Le comité a décidé de commémorer en 2025 ce 100e qui aurait dû avoir lieu en le 21 mars 2020, 100 ans jour pour jour après sa fondation, mais qui a dû être annulé à la suite du confinement imposé en mars 2020.

Il y aura donc des activités durant l'année 2025 liées à ce jubilé. Jean-Pierre Rey s'est mis à disposition pour accompagner un comité dont on recherche des membres volontaires et motivés, de tout âge pour organiser diverses réjouissances dont entre autres une soirée festive. Ce comité, que l'on souhaite intergénérationnel doit se constituer et les intéressés peuvent sans autre s'annoncer auprès de Jean-Pierre Rey ou de moi-même.



Bilan de cette 2e année de présidence

2024 fut à nouveau une année intense : L'année 2024 peut être qualifiée par les termes de Travail, Coordination, Persévérence, Cohésion, Soutien, Motivation, Dynamisme ... avec un peu plus d'expériences ... et quelques surprises pour 2025 ...

Je remercie toute l'équipe du comité pour son engagement tout au long de cette année
Merci à vous tous pour votre attention. ».

3. Présentation des comptes 2023/2024

Lionel Nanchen présente en détail les comptes 2023/24 à l'assemblée (**Comptes de résultats et Bilan en Annexe 3**)

Lionel précise que les comptes de 2024 ne présentent pas de particularité. Aucune question n'est posée.

Lionel annonce également qu'après de très nombreuses années passées à la trésorerie du comité, il souhaite remettre son poste.

Nicole remercie Lionel pour l'établissement des comptes et pour l'ensemble de son travail depuis tant d'année en précisant que cette décision est bien prise en compte et que les mouvements du comité seront traités au point 12. Nicole passe au point 4 de l'ordre du jour, le contrôle des comptes. Il demande à Anouck Beytrison de nous faire part du contrôle effectué avec Emmanuel Rey.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

En qualité d'organe de révision, Anouck Beytrison et Emmanuel Rey ont contrôlé les bilans et comptes d'exploitation de l'exercice 2022/2023. Leurs contrôles ont porté sur l'examen, par sondage, des pièces justificatives et de leurs imputations ainsi que sur la véracité de la comptabilité. Sur cette base, ils ont pu se former une opinion de manière sincère.

Ils ont constaté :

- que les bilans et comptes d'exploitation concordent avec la comptabilité,
- que la comptabilité est tenue avec exactitude,
- et que l'état de la fortune répond aux règles usuelles d'une comptabilité régulière (art. 957 CO et ss).

Sur cette base, ils recommandent d'approuver les comptes qui sont soumis à l'assemblée, présentant un total du bilan à **CHF 456'597.60**, un bénéfice avant amortissement au 31.10.2023 de **CHF 6'771.97** Ce montant est entièrement utilisé pour les amortissements comptables. Le résultat de l'exercice s'élève effectivement à **CHF 0.-**. **Le rapport des réviseurs est disponible en Annexe 4**

L'organe de révision tient à remercier Lionel Nanchen pour la bonne tenue de la comptabilité et pour sa disponibilité lors de cette révision.

Nicole remercie Anouck Beytrison et Emmanuel Rey pour la révision des comptes et annonce également que les réviseurs souhaitent mettre fin à leur mandat. La présidente remercie chaleureusement les réviseurs pour tout le travail accompli et renvoie également au point 12 de l'AG.



5. Approbation des comptes

Nicole demande à l'assemblée si elle a des remarques. Aucune remarque n'est formulée. Nicole propose donc d'approver les comptes tels que présentés.

Ceux-ci sont acceptés par applaudissements.

Pour la suite des évènements qui sont liés aux rapports des commissions, Nicole passe la parole à Jérôme Nanchen qui expose les activités de la commission des courses.

6. Rapport de la commission des courses

Par Jérôme Nanchen

Courses 2023

- Tout s'est bien passé

Programme 2024

- De tout, pour toutes et tous
- Plus de randonnées, avec de nouvelles cheffes de courses
- Le groupe Alfa encadré par un guide, débute dès 5 ans jusqu'à 10 ans (accompagné d'un parent).

Excellente collaboration avec le CAS Monte Rosa – Groupe de Sierre

Mise en place des nouvelles directives

Jérôme insiste sur l'important travail de rédaction des différents documents (règlements et concepts d'urgences) qui ont été rédigés en sous commissions et d'entente avec le groupe de Sierre. Ces travaux ont abouti à la mise en place de directives alignées avec notre pratique et avec les directives du CAS central. Ces différents documents ont également été présentés et discutés avec les chefs de course.

Tous ces documents importants sont disponibles sur le site internet.

7. Rapport de la commission Cabane

Par Etienne Reignoux

La commission de la cabane a principalement travaillé sur 4 dossiers en collaboration avec les cabanistes

1. La mise en conformité de la terrasse
2. La finalisation du dossier de potabilisation
3. La mise en place d'un projet de mise en sécurité du sud de la cabane
4. La finalisation de divers travaux intérieurs

Etienne présente l'état des projets qui sont en cours de validation administrative ; pour la terrasse (voir détail dans les documents de l'Annexe 2) un dossier est soumis à autorisation auprès de la commission cantonale, et pour la potabilisation également ; dans les deux cas ces demandes sont postérieures à la réalisation qui avait dû être décidée en urgence compte-tenu des circonstances.



Pour la potabilisation, un dossier est en cours pour une demande de subvention auprès du CAS central compte-tenu de l'investissement important (+100 kCHF).

Les nuitées sont en ligne avec les années précédentes, un peu en dessous de 700.

Etienne met en évidence que l'économie de la section est très dépendante de la cabane comme le montre les comptes. Il est donc évident que les aléas de l'infrastructure ont un très gros impact sur l'économie du club ; cette cabane est le moteur et doit absolument s'autofinancer pour ne pas péjorer l'activité de la section. C'est ce que montre le projet de potabilisation qui s'impose à nous.

Heureusement l'activité de la restauration est très dynamique.

8. Rapport de la commission jeunesse (ALFA et AJ/OJ)

Par Sébastien Rouiller (voir photos et illustration dans l'Annexe 2)

Sébastien mentionne qu'il est en train de remonter un groupe OJ, encadré par des guides et des moniteur J+S et que Romain fait de même avec le groupe AJ.

Par ailleurs, Sébastien tient à remercier chaleureusement les Amis de la Cabane pour leur généreux don en faveur des jeunes de notre section.

Nicole et Jérôme remercient nos 2 guides Sébastien et Romain pour leur engagement au sein de la jeunesse de notre section. 28 jours guidés ont été réalisés.

Il remercie tout particulièrement Marie-Laure Rouiller, notre coach J+S, qui assure la tenue de toutes les sorties pour obtenir les subventions de J+S.

9. Commission de la communication

Par Etienne Reignoux

Le nouveau site internet a été mis en ligne avec maintenant la problématique de sa mise à jour et l'objectif d'intégrer le programme droptour qui devrait permettre la gestion des courses en ligne.

L'objectif est de créer une sous-commission pour mettre en œuvre ce projet complexe d'autant qu'il touche à deux sections administrativement distinctes. Nous tiendrons informés des évolutions lors de la prochaine AG et nous remercions d'avance les bonnes volontés.

10. Commission Nature et environnement

Par Joëlle Tonascia

Joëlle annonce la création d'une commission composée de Eduardo Freitas, Roberta Martinelli et Bernard Mägerli.

Les activités ont été contrariées par la météo difficile et le manque de participant autour du projet de nettoyage du sentier 100^{ème}. Ceci sera reprogrammée et reproposé en 2025.



11. Proclamation des jubilaires

Par Joelle Tonascia

Le CAS fête les jubilaires après 25, 40 et 50 ans de sociétariat.

25 ans d'activité :

Coudray	Christian	Crans-Montana
Favre	Guy	Crans-Montana
Barras	Nicolas	Montana
Lemaître	Carine	Villeret
Délez	Marie-Luce	Les Marécottes
Wiederseiner	Sebastien	Crans-Montana

40 ans d'activité :

Emery	Jean	Crans-Montana
Müller	Emil	Winterthur
Barras	Christian	Crans-Montana
des Rosiers	Jean-Pierre	Montana
des Rosiers Rey	Brigitte	Montana
Matti	Denis	Randogne

12. Nomination au comité

2 démissions annoncées :

- Lionel Nanchen : caissier et secrétaire
- Les réviseurs des comptes : Anouk Beytrison et Emmanuel Rey.

Nomination au comité :

- Roberta Martinelli O'Neil rejoint le comité au poste de secrétaire.

La trésorerie sera assurée ad interim par le comité.

Les autres membres du comité repartent pour une nouvelle année.

Les nouveaux réviseurs pour 2024/25 sont connus : Patrick Bonvin et Stéphane Emery.

Nicole remercie chaleureusement les démissionnaires qui ont beaucoup contribué à la section depuis de très nombreuses années ; comme le veut la tradition, la présidente propose de remettre un cadeau de départ aux démissionnaires. Ces derniers précisent qu'ils souhaitent que ceux-ci soient remis à une association caritative : NOLOCO PARTAGE Noble et Louable Contrée Partage. Cette association gère un magasin solidaire distribuant gratuitement des produits alimentaires et de première nécessité aux personnes en situation de précarité de la Noble et Louable Contrée.

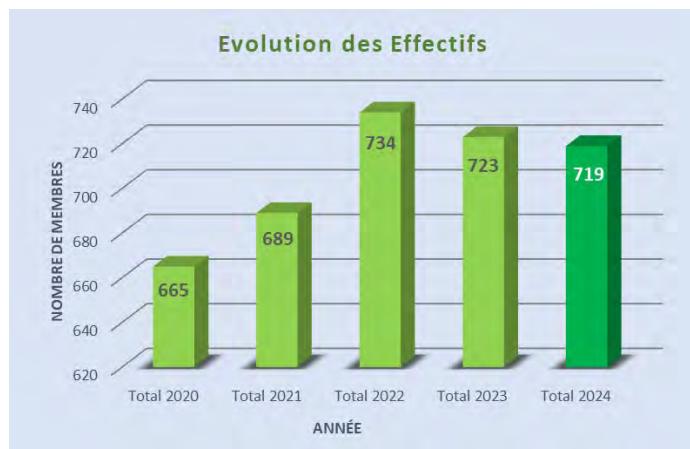


13. Admissions-démission-décès

Par Joëlle Tonascia

Joëlle remercie les nouveaux membres qui sont dans l'assemblée.

Le nombre de membres est assez stable au-delà de 700.



De même les démissions et admissions sont très stables autour de 50 par année (voir les détails dans l'Annexe 2).

Décès

Nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Brigitte des Rosiers Rey, domiciliée à Montana, qui est décédée en octobre. Elle était, tout comme son époux Jean-Pierre, membre du Club Alpin depuis 40 ans.

Une minute de silence est demandée en sa mémoire.

14. Divers

Nicole rappelle les autres évènements agendés sur le Haut-Plateau, et notamment La Nocturne du Loup qui aura lieu le samedi 11 janvier 2025.

Nicole demande à l'assemblée s'il y a d'autres divers.

Une question est posée par un des participants à propos des comptes de la cabane et de l'impact économique sur la section ; en particulier, ne serait-il pas judicieux d'établir un budget pour anticiper les différents projets et les besoins d'investissement ?

Lionel répond que d'un point de vue financier, la section n'a jamais mis en place ce genre de démarche mais que ce serait certainement intéressant. Nicole et Etienne précise que la remarque est bien notée et que le Comité va se pencher sur la question très sérieusement en 2025.



Nicole demande à l'assemblée de se lever pour entonner le chant patriotique suivi en chœur par l'assemblée.

Chant patriotique valaisan

Quel est ce pays merveilleux,
Que je chéris, où je suis né?
Où l'Alpe blanche jusqu'aux cieux
Élève son front couronné !

*Vallée où le Rhône a son cours,
Noble pays de mes amours,
C'est toi, c'est toi, mon beau Valais !
Reste à jamais,
Reste à jamais,
Reste mes amours !*

Elle remercie l'assemblée de son attention et clôt l'AG en espérant avoir tenu le planning établi. Elle propose maintenant de passer à la partie récréative de la soirée, avec deux diaporama musicaux « Souvenirs en montagne – 2022 » présenté par Jean-Pierre Rey. Avant de passer la parole à Jean-Pierre, elle rappelle que l'apéro qui suivra la présentation est offert par la Bourgeoisie de Montana.

Nicole Leprat
Présidente

Lionel Nanchen
Caissier

Joëlle Tonascia
Vice-présidente & Gestion des
membres

Etienne Reignoux
Cabane et communication
Secrétaire ad interim

Jérôme Nanchen
Préposé aux courses

Sébastien Rouiller
Préposé à la jeunesse & guide
de section

Annexe 1 : Liste des présents

Annexe 2 : Document PDF intégral de la présentation du comité

Annexe 3 : Bilan et compte de résultat de la section pour 2023 et 2024

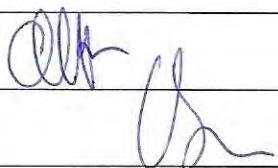
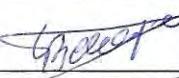
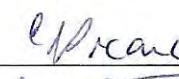
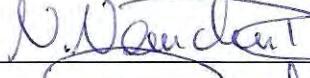
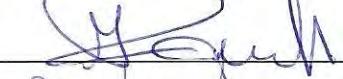
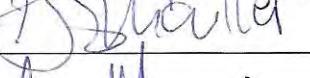
Annexe 4 : Rapport de l'organe de révision

ANNEXE 1 _ LISTE DES PRESENTS

Liste des présences - AG 2023 - CAS Montana-Vermala Restaurant le Cervin - Samedi 16 novembre 2024 - 17h00

	Nom et Prénom	Remarques
1	Leprat Nick	
2	Reignaux Étienne	
3	Declercq Zoële.	
4	Jérôme Nauchan	
5	Sébastien Roiller	
6	Lionel Nauchan	
7	Mr. ARDAVAN FARMANFARMAIAN	
8	Bregy Nicole	
9	Roberta Martinelli	
10	Glahn O'NEIL	
11	Florey Yves	
12	Bonvin Patrick	
13	Emery Stéphane	
14	Leboeuf Antoinette	
15	Tarre Guy	
16	Bonvin Ria	
17	Edith Calonder	
18	Laurent Ducry	
19	Anne Sophie Duong-Droz	
20	Nicolas Tschauder	
21	Loïc Tschauder	
22	Rey Emmanuel	

Liste des présences - AG 2023 - CAS Montana-Vermala
Restaurant le Cervin - Samedi 16 novembre 2024 - 17h00

23	Lamou Pern	
24	Bagnoud Paul-Michel	
25	Lemaitre Bruno	
26	Lemaitre Carine	
27	Sauer Christiane	
28	Pontus Christopher	
29	CLAVET Chantal	
30	EBNER Lauraine	
31	Christophe Ney	
32	Kevin Bayard	
33	Anton Stauffer	
34	Markus Stauffer	
35	Beaupère Patrick	
36	BERTHOLLET Thibaud	
37	Pierre Picard	
38	Cynthia Picard	
39	Nathalie Naudin	
40	Pouiller Noëlla	
41	Barberat Pascale	
42	Bagnoud Pierre-Olivie	
43	Treitas Eduardo	
44	ROBYR XAVIER	
45	Romailler Judith	
46	Montanin Bruno	

Liste des présences – AG 2023 – CAS Montana-Vermala
Restaurant le Cervin - Samedi 16 novembre 2024 - 17h00

47	Jean-Pierre Rey	<i>JPR</i>
48	Gerald Ducay Nendaz	<i>GDN</i>
49	Angélos Olivier	<i>AO</i>
50	Reginald Ponth	<i>RPT</i>
51	Moony Noah	<i>NO</i>
52	Dalla Polona Adrienne	<i>ADP</i>
53	Picquier Erika	<i>EP</i>
54	Buillet Barbara	<i>BB</i>
55	Dans Perna Renzo	<i>DR</i>
56	Mathaline Zufferey	<i>MZ</i>
57	Rey Hervé	<i>HR</i>
58	Pinchays Antoine	<i>AP</i>
59	Cathy Gérardis Prémor	<i>CP</i>
60	Potarick Gérardis	<i>GP</i>
61		
62		
63		
64		
65		
66		
67		
68		
69		
70		

Club Alpin Suisse - Section Montana-Vermala

105^{ème} Assemblée Générale



ANNEXE 2 - Présentation du comité

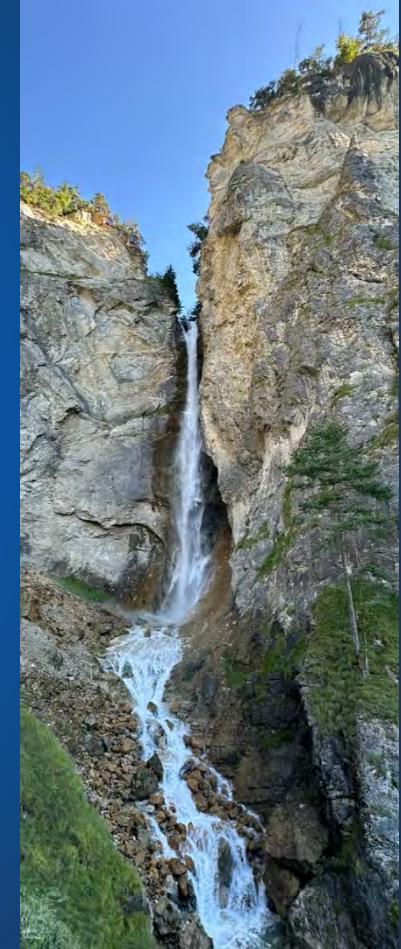


Restaurant le Cervin
16 novembre 2024



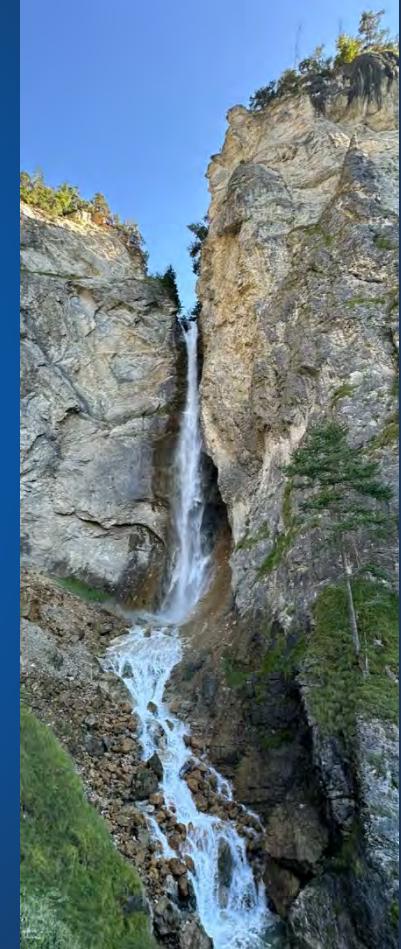
■ Ordre du jour

- Approbation du PV AG 18.11.2023
- Rapport de la présidente
- Présentation des comptes exercice 2023/2024
- Rapport des vérificateurs
- Approbation des comptes





- Ordre du jour (suite)
 - Rapport des Commissions
 - Courses
 - Cabane
 - Jeunesse
 - Communication
 - Nature & environnement



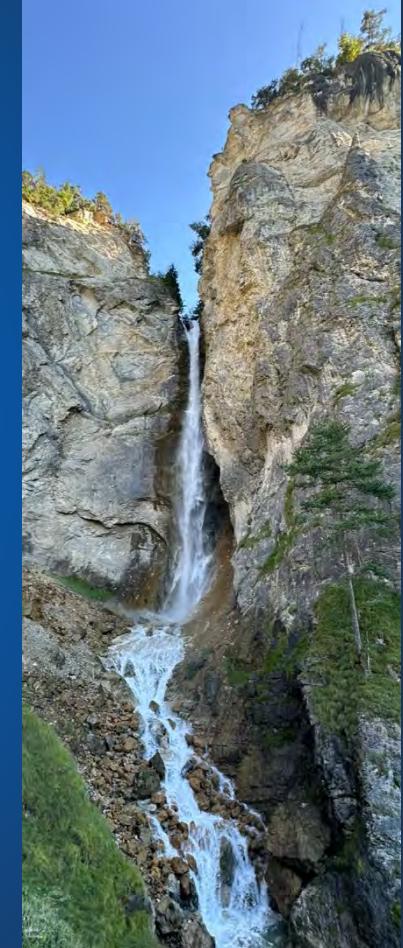


Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer

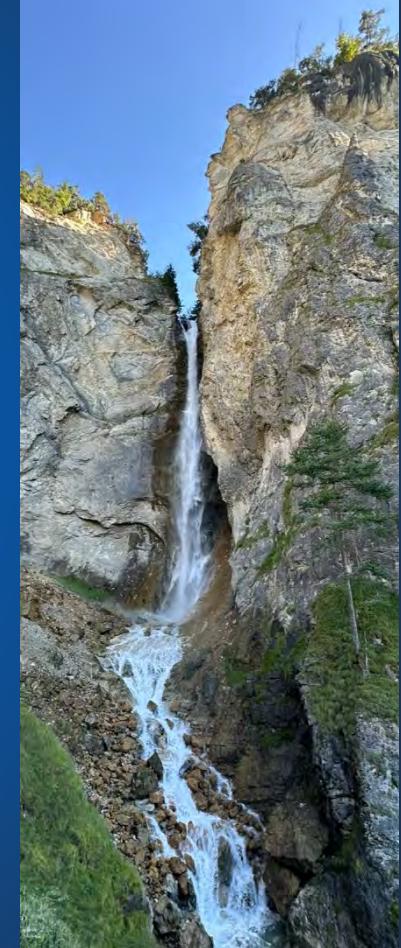
AG 2024

- Ordre du jour (suite)
 - Proclamation des jubilaires
 - Nomination au comité
 - Admissions / Démissions / Décès
 - Divers





- Point 1: PV de l'AG 2023
 - PV accessible sur le site internet
 - www.casmontana.ch
 - Approbation du PV



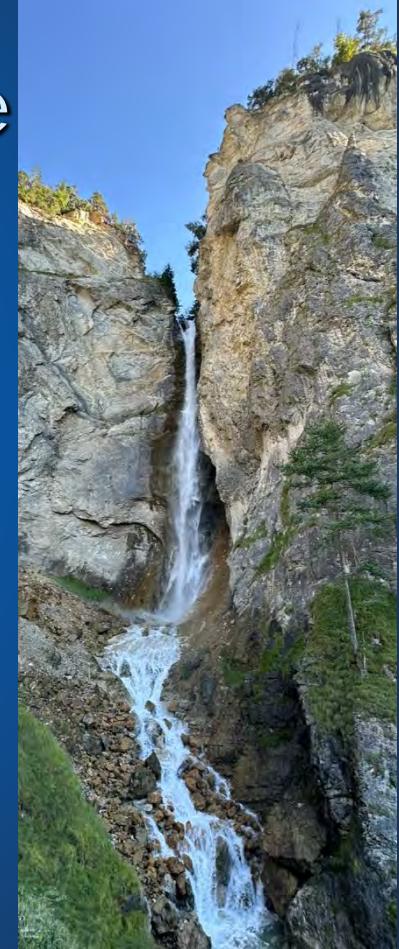


Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzero

AG 2024

- Point 2 : Rapport de la présidente
 - par Nicole Leprat



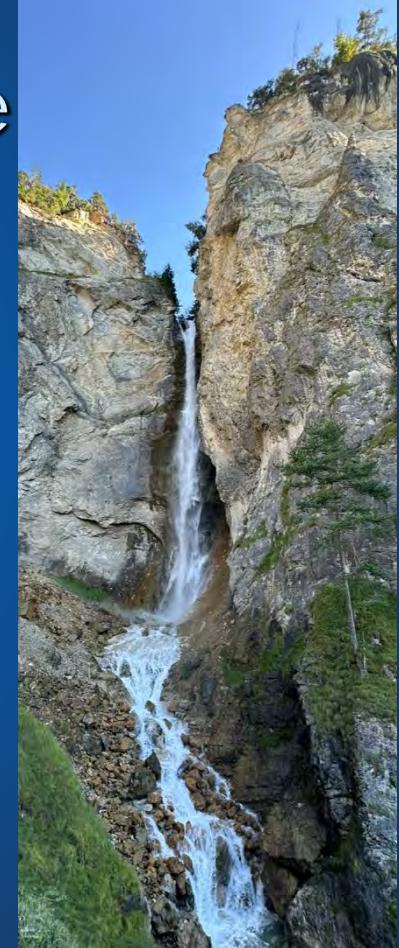


Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzero

AG 2024

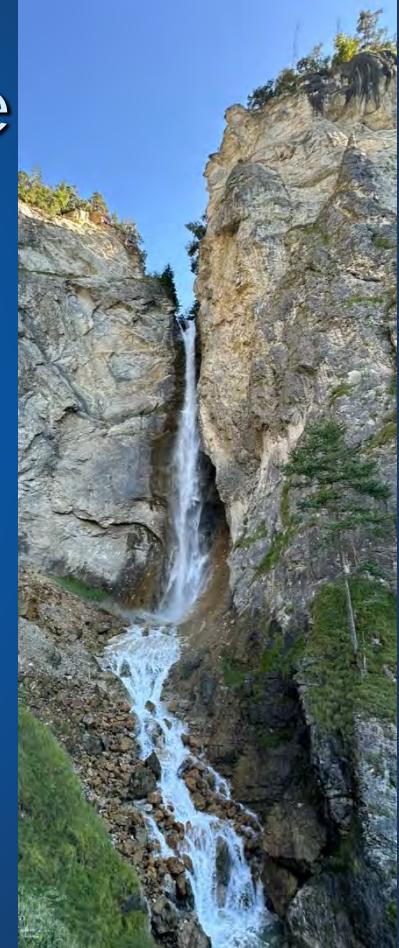
- Point 2 : Rapport de la présidente
 - Evènements au niveau de l'association centrale





■ Point 2 : Rapport de la présidente

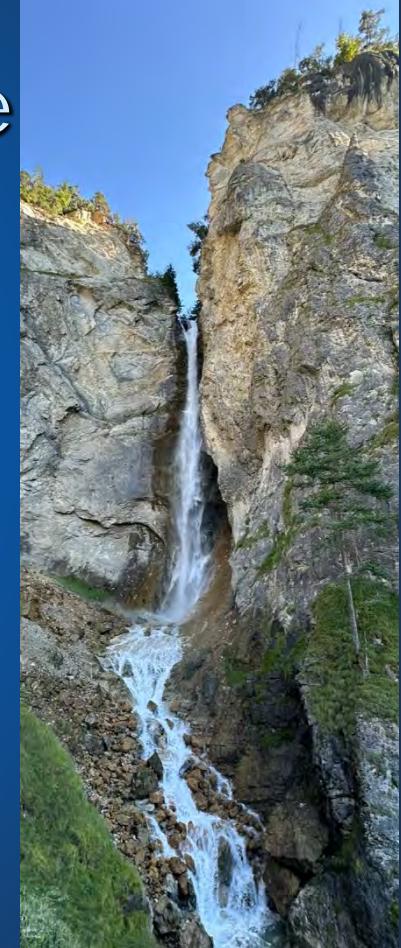
- Conférence des Présidents
- Assemblée des Délégués extraordinaire
(Interlaken 25.11.23)





■ Point 2 : Rapport de la présidente

- Déficit des Championnats du monde d'escalade (Berne août 2023) :
- 1.5 à 1.6 millions, dont dette de 1.2 millions vis-à-vis du CAS

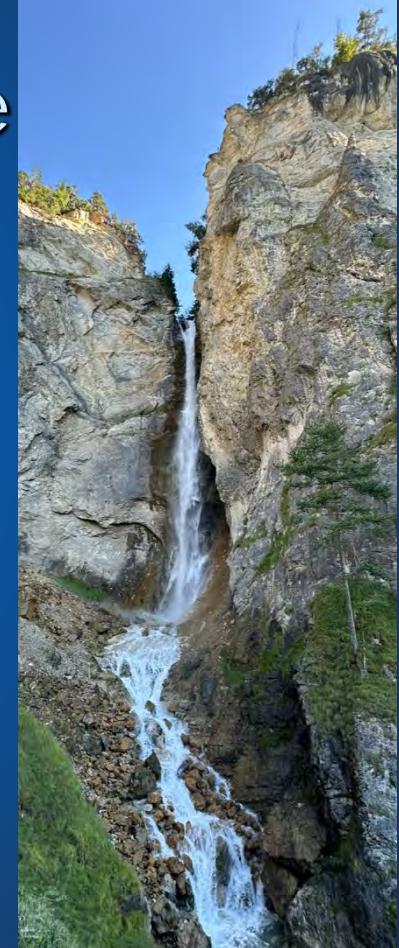




■ Point 2 : Rapport de la présidente

=> Institution d'une Commission d'enquête :

- 5 représentants des sections
- 1 Commission de Ctrl de Gestion (CCG)
- 1 Comité Central (CC)





■ Point 2 : Rapport de la présidente

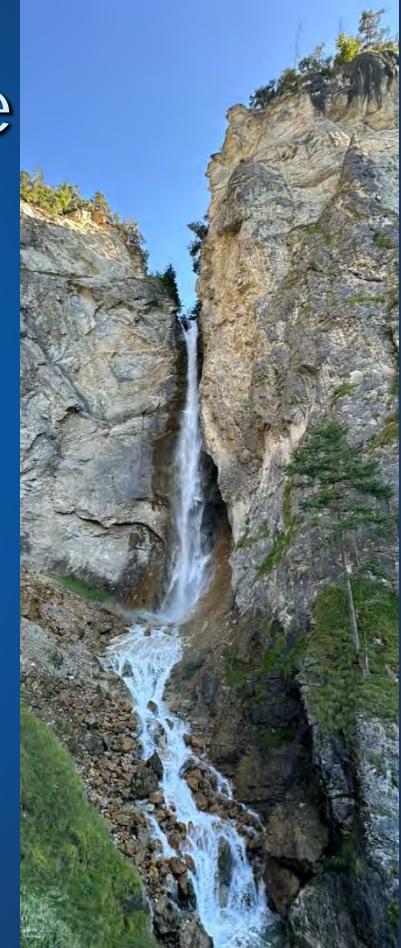
=> **Rapport d'enquête du cabinet d'avocats Kellerhals Carrard :**

CM23 :

- Pt. vue sportif = projet réussi
- Pt. de vue financier = décevant

=> déficit inattendu de ~1.8 millions

➤ Payés et absorbés par le CAS (exercices 2023 & 2024)



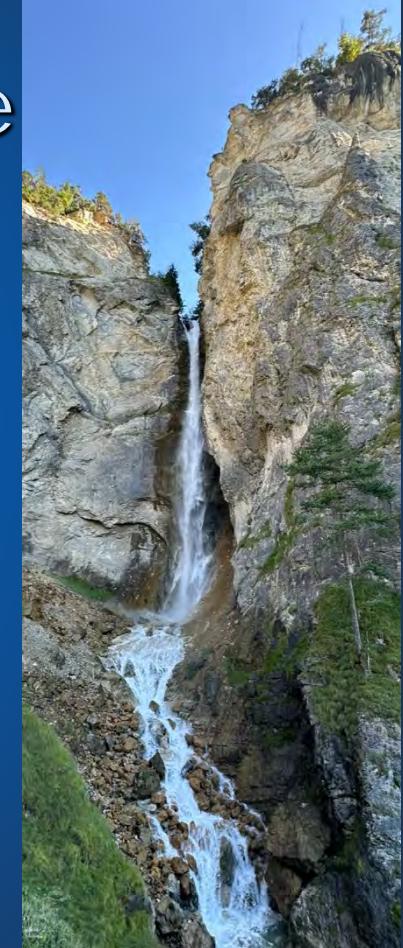


■ Point 2 : Rapport de la présidente

=> **Rapport d'enquête du cabinet d'avocats Kellerhals Carrard :**

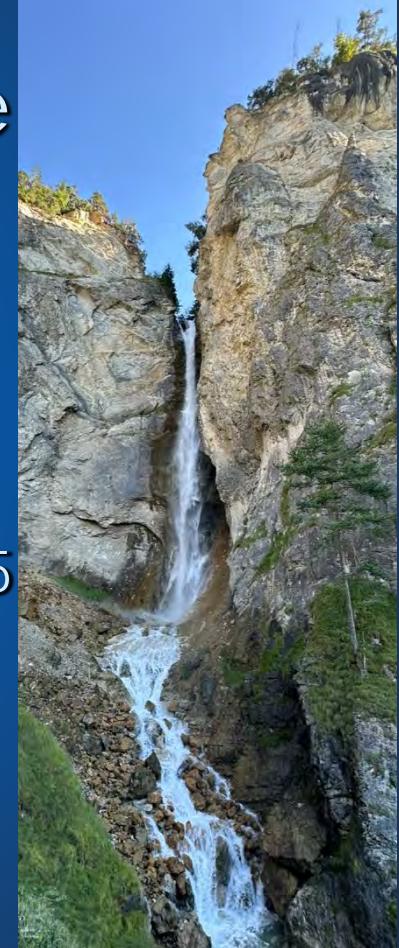
Conclusions :

- Mauvaise budgétisation de différents postes
- Pas de culpabilité personnelle
- 8 recommandations





- Point 2 : Rapport de la présidente
- Conférence des Présidents (Interlaken 23.11.24)
 - 9 projets de rénovation de cabanes en 2025
 - Renchérissement - inflation





Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzero

AG 2024

- Point 2 : Rapport de la présidente
- Activités au niveau de notre section





Section Montana-Vermala

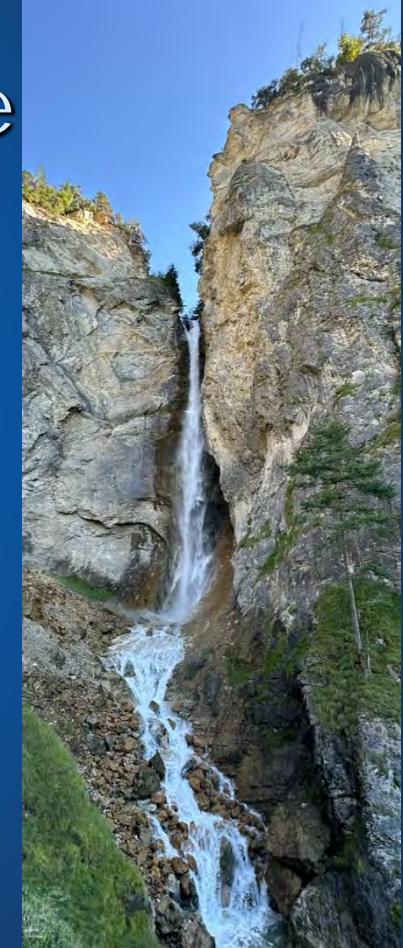
Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzero

AG 2024

■ Point 2 : Rapport de la présidente

■ Adaptation attribution comité :

➤ Secrétaire

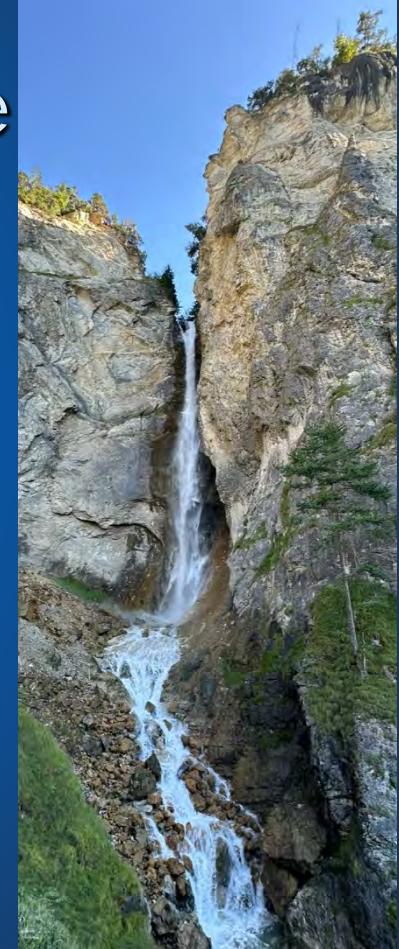




■ Point 2 : Rapport de la présidente

■ Au niveau des Commissions :

➤ Modification Commission Cabane

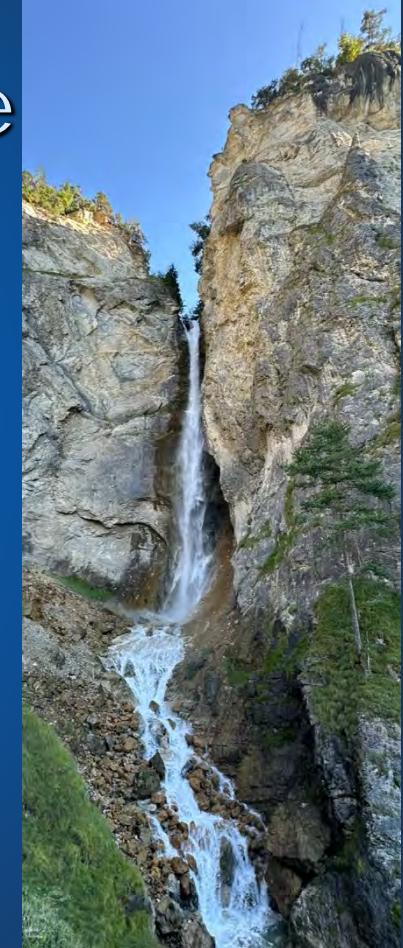




■ Point 2 : Rapport de la présidente

■ Au niveau des Commissions :

➤ Commission Nature&Environnement





■ Point 2 : Rapport de la présidente

■ 2025 Année du ... 105^{ème}

- Activités liées à ce jubilé
- Recherche des membres volontaires et motivés... et de tout âge

➔ constituer un comité intergénérationnel

WELCOME



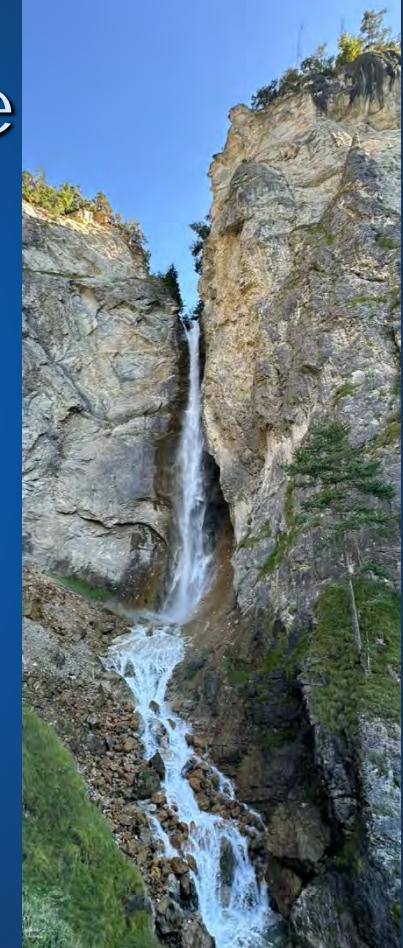


Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzero

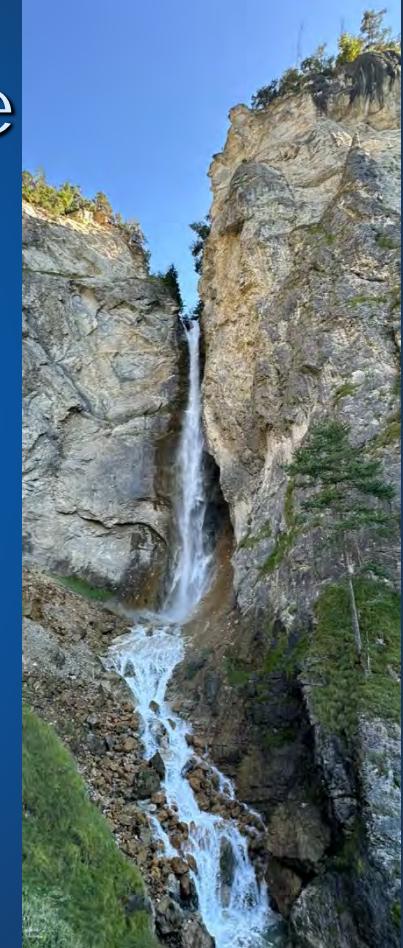
AG 2024

- Point 2 : Rapport de la présidente
- Bilan ...
 - Année 2024 intense





- Point 2 : Rapport de la présidente
- Bilan ...
 - Travail
 - Coordination
 - Persévérance
 - Cohésion
 - Soutien
 - Motivation 😊
 - Dynamisme



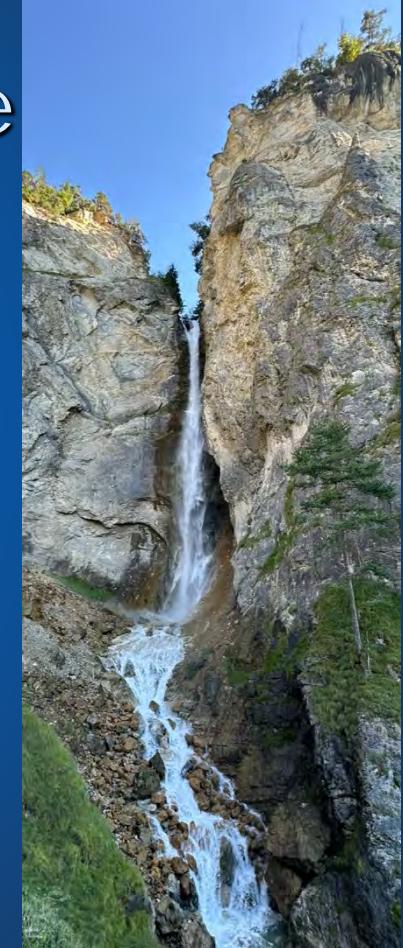


Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzero

AG 2024

- Point 2 : Rapport de la présidente
- Bilan ...
- MERCI à toute l'équipe ☺



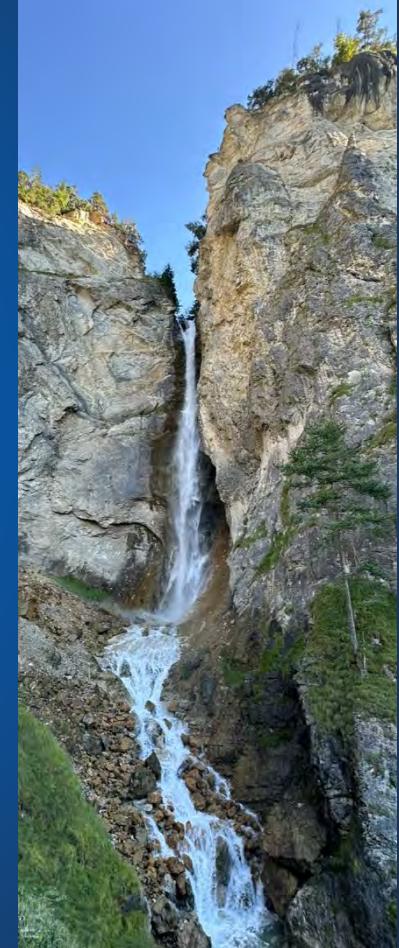


Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer

AG 2024

- Point 3 : Présentation des comptes 2023/2024
- par Lionel Nanchen





CLUB ALPIN SUISSE SECTION MONTANA-VEMALA

Profits & Pertes du 01.11.2023 au 31.10.2024

PRODUITS	2024	2023
Cotisations et autres produits		
3000 Recettes Cotisations	21'301.90 C	22'608.30 C
3002 Subventions OJ / AJ	6'032.60 C	4'688.84 C
3003 Subvention communale	6'300.00 C	6'000.00 C
3004 Recettes diverses	230.00 C	130.00 C
3009 Intérêt part sociale Raiffeisen	5.20 C	3.90 C
	33'869.70 C	33'431.04 C
Produits nets cabane		
3010 Loyers encaissés	75'077.70 C	75'211.70 C
3011 Nuitées part Cas Montana	8'352.10 C	8'170.10 C
3012 Taxes d'hébergement	153.00 D	152.10 D
3013 Nuitées, rétrocessions Cas Bern 15%	3'405.45 D	3'350.85 D
3014 Rétrocession CAS Bern 2.5%	22'714.95 D	22'632.30 D
	57'156.40 C	57'246.55 C
Produits extraordinaires		
3020 Produit vente local Etrier	25'000.00 C	0.00 -
	25'000.00 C	0.00 -
	116'026.10 C	90'677.59 C
TOTAL PRODUITS	116'026.10 C	90'677.59 C



CLUB ALPIN SUISSE SECTION MONTANA-VERMALA Profits & Pertes du 01.11.2023 au 31.10.2024

CHARGES	2024	2023
Frais d'exploitation cabane		
4100 Réparation, entretien et frais cabane	12'176.65 D	23'175.00 D
4101 Frais de potabilisation	9'728.85 D	7'944.95 D
4102 Assurance bâtiment	4'747.75 D	4'090.40 D
4103 Assurance choses	2'484.95 D	2'438.00 D
	29'138.20 D	37'648.35 D
Frais local		
4200 Frais local Etrier C	2'689.95 D	1'697.55 D
4201 Frais local Lens	236.50 D	0.00 -
	2'926.45 D	1'697.55 D



CLUB ALPIN SUISSE SECTION MONTANA-VERMALA Profits & Pertes du 01.11.2023 au 31.10.2024

Charges

	2024	2023
Frais d'administration et impôts		
4300 Frais de bureau et administration	2'485.40 D	4'378.60 D
4301 Frais comité Cas	1'384.10 D	983.20 D
4302 Impression programme des courses	1'522.10 D	4'695.80 D
4303 Médailles jubilaires et cadeaux	494.30 D	901.85 D
4304 Frais site intenet et Droptour	10'264.60 D	0.00 -
4305 Frais juridiques	1'322.85 D	0.00 -
4308 Frais assemblée générale	1'608.15 D	2'101.95 D
4309 Frais délégation CAS	104.30 D	1'230.50 D
4313 Impôts	2'255.60 D	1'341.15 D
	21'441.40 D	15'633.05 D
Frais activités CAS Montana-Vermala		
4401 Sorties AJ / OJ	46'750.00 D	20'780.00 D
4404 Frais sortie nature / CAS	323.28 D	1'116.45 D
4406 Frais chefs de course	607.00 D	955.00 D
4407 Frais de formation	3'125.90 D	2'051.50 D
	50'806.18 D	24'902.95 D



CLUB ALPIN SUISSE SECTION MONTANA-VERMALA Profits & Pertes du 01.11.2023 au 31.10.2024

Charges

	2024	2023
Subventions accordées		
4500 Subvention Centre régional Valais	300.00 D	600.00 D
4501 Subvention Performance Center	500.00 D	500.00 D
	800.00 D	1'100.00 D
Frais financiers		
4600 Frais bancaires	406.00 D	239.50 D
4601 Intérêts Raiffeisen 494.684.1	2'198.40 D	1'840.55 D
4602 Intérêts Raiffeisen 832.124.7	1'537.50 D	1'230.00 D
	4'141.90 D	3'310.05 D
	<hr/> 109'254.13 D	<hr/> 84'291.95 D
TOTAL CHARGES	109'254.13 D	84'291.95 D
Résultat d'exploitation	6'771.97 C	6'385.64 C



CLUB ALPIN SUISSE SECTION MONTANA-VERMALA

Profits & Pertes du 01.11.2023 au 31.10.2024

CHARGES	2024	2023
Amortissements		
7000 Amortissements cabane	6'771.97 D	6'385.64 D
	6'771.97 D	6'385.64 D
	6'771.97 D	6'385.64 D
TOTAL CHARGES	6'771.97 D	6'385.64 D

**Section Montana-Vermala**

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzero

AG 2024**BILAN AU 31.10.2024****CAS SECTION MONTANA-VERMALA**

2024 2023

ACTIF**Actif circulant**

Banque Raiffeisen 29 3803 0	57 957,42	161 383,70
Débiteurs	23 429,80	25 701,80
Part sociale Raiffeisen	200,00	200,00
Sous-total	81 587,22	187 285,50

Actif immobilisé

Cabane des Violettes 1994	343 521,05	343 521,05
<i>Fonds amortissement</i>	-72 404,00	-72 404,00
Cabane des Violettes 2011(transformation)	157 697,75	157 697,75
<i>Fonds d'amortissement</i>	-152 247,55	-152 247,55
Cabane des Violettes 2011 (machines et mobilier)	18 430,60	18 430,60
<i>Fonds amortissement</i>	-18 430,60	-18 430,60
Cabane des Violettes 2016 (conduites eau)	169 908,10	64 694,00
<i>Fonds amortissement</i>	-71 464,97	-64 694,00

Actions Local Etrier PPE 646 et 647	0,00	1,00
Sous-total	375 010,38	276 568,25

Total actif	456 597,60	463 853,75
--------------------	-------------------	-------------------



2024

2023

PASSIF

Fonds étrangers

Dettes à court terme

Passifs transitoires	45 709,10	44 215,25
----------------------	-----------	-----------

Dettes à long terme

Dettes Raiffeisen	229 250,00	238 000,00
Provision pour entretien/réparation	10 000,00	10 000,00
Sous-total	239 250,00	248 000,00

Fonds propres

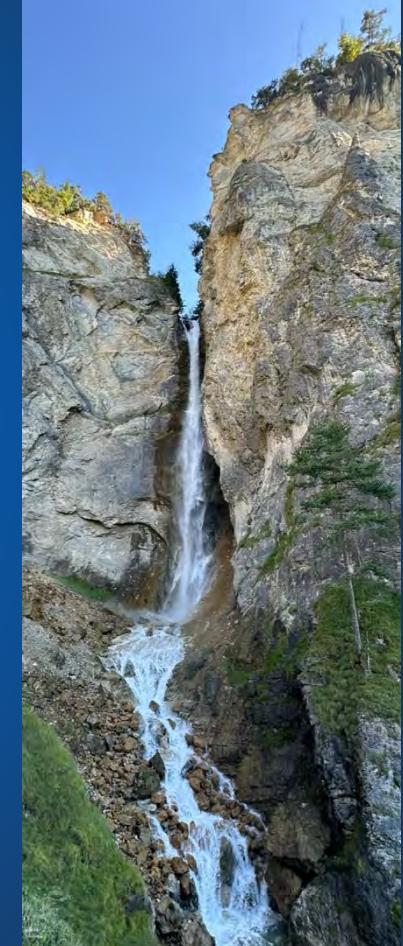
Capital

Club des Amis de la cabane	121 638,50	121 638,50
Dons	50 000,00	50 000,00
Sous-total	171 638,50	171 638,50

Total passif	456 597,60	463 853,75
---------------------	-------------------	-------------------

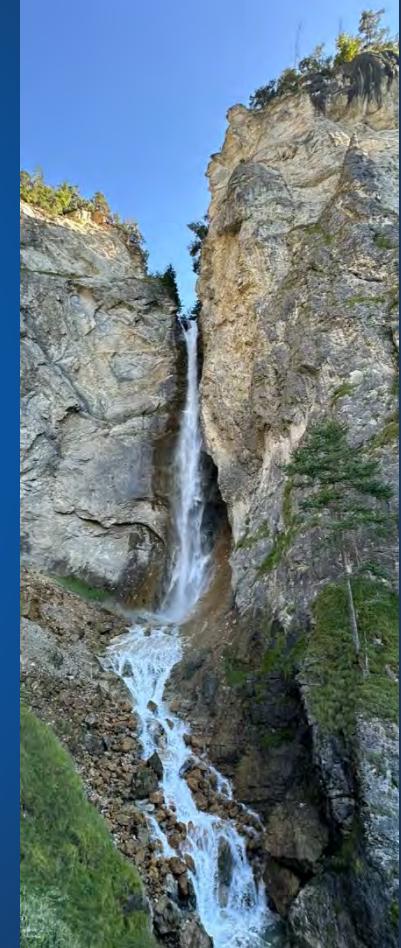


- Point 4 : Rapport des vérificateurs
 - Contrôle des comptes
 - Anouck Beytrison
 - Emmanuel Rey
- Point 5 :
Approbation des comptes





- Points 6 - 8 :
Rapport des commissions
- 6 : Commission des courses
 - Jérôme Nanchen
- 7 : Commission de la cabane
 - E. Reignoux/S. Rouiller/N. Leprat
- 8 : Commission Jeunesse
 - Sébastien Rouiller





- Points 9 - 10 :
Rapport des commissions
- 9 : Commission de la Communication
 - Etienne Reignoux
- 10 : Commission
Nature&Environnement
 - Joëlle Declercq





Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzero

AG 2024

■ Points 6 : Commission des courses

- par Jérôme Nanchen





■ Points 6 : Commission des courses

- Courses 2024
- Concept d'urgence





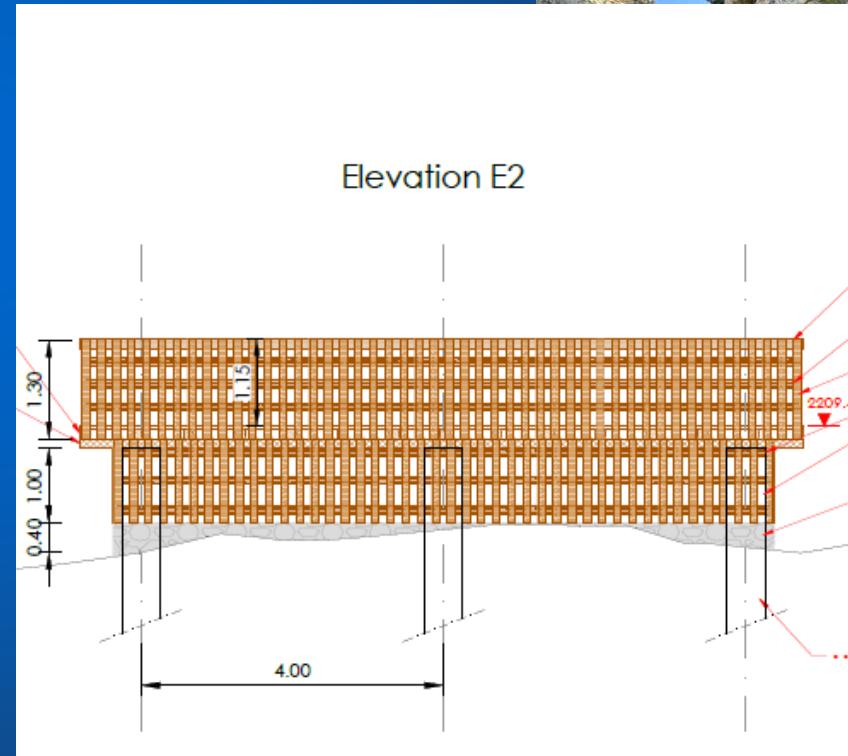
■ Points 7 : Commission de la cabane

- Mise en conformité de la terrasse
- Finalisation du dossier potabilisation
- Mise en ordre de la sécurité sud
- Divers travaux intérieurs pour assurer la qualité de l'exploitation





■ Points 7 : Conformité de la terrasse





■ Points 7 :

Potabilisation – idem

- Finalisation de l'ouvrage réalisée
- Demande de permis retroactive
- Budget important (+ 100k)
- Attente du financement du CAS central (40%)





Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzero

AG 2024

■ Points 7 : Mise en ordre de la sécurité sud





■ Points 7 : Nuitées

	22/23	23/24
Adultes non-membres		326
Adultes CAS		124
Adultes CAS MV		27
Enfant non-membre		91
Enfant membre CAS		29
Enfant membre CAS MV		15





■ Points 8 : Commission Jeunesse

- par Sébastien Rouiller
- Activités AJ: Romain Wuilloud
- Activités OJ : Sébastien Rouiller





■ Points 8 : Commission Jeunesse

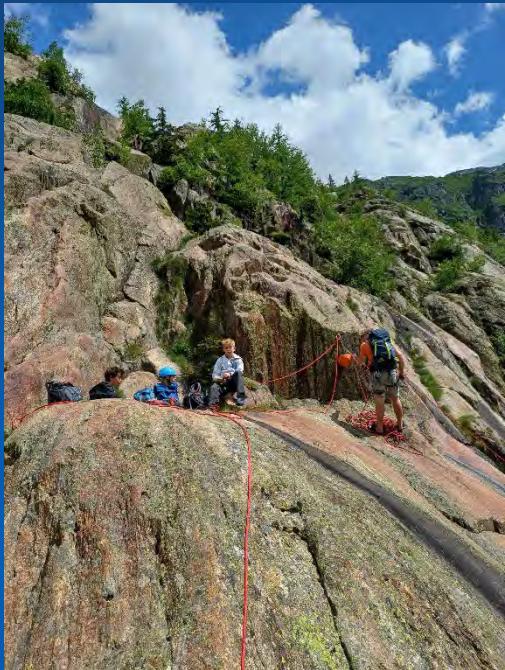
- Activités AJ: Romain Wuilloud
- Groupe de 3 à 10 jeunes env. de 10-14 ans
- 28 journées guidées en 2024: 12 hiver, 16 été



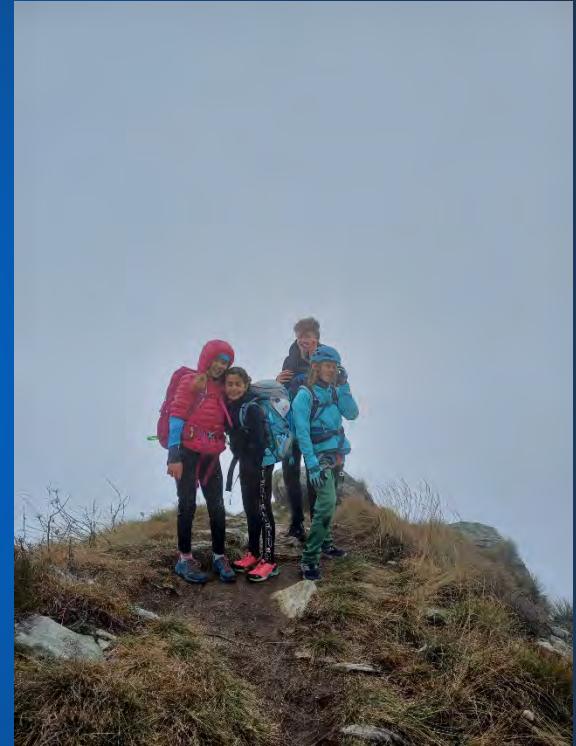
Camp d'hiver au Binntal



Camp d'été



Camp d'automne





■ Points 8 : Commission Jeunesse

- Activités OJ
- Groupe de 12 jeunes env. de 14-20 ans
- 29 journées guidées en 2024: 13 hiver,
16 été



Une année OJ, c'est quoi?

Elle débute aux premières neiges de décembre



Camp de Noël

Prévention avalanche
et freeride

Camp de jeunes au Simplon,
fin janvier

Arrive le froid intense de l'hiver



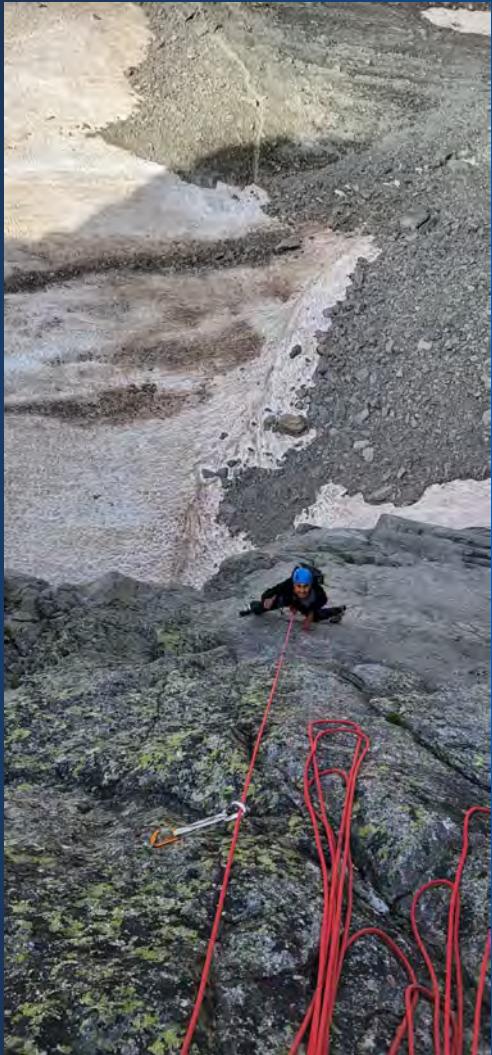
Escalade sur glace en février...



...et même sur mars

Randos à ski et camp de Pâques

Le printemps pousse ensuite les températures vers le haut, et nous aussi!



Escalade de longues voies en mai



Course d'arête en juin



Camp d'alpi en juillet

On profite du chaud, pour se mettre au frais!



Canyoning d'août...



...à mi-septembre ☺

L'année OJ se termine dans les douceurs de l'automne



La via ferrata



Le camp d'automne
et les dernières voies
d'escalade





Et le cycle recommence!

Nos remerciements vont :

- au club alpin Montana-Vermala et J+S pour leur important soutien financier
- aux guides et moniteurs du groupe AJ-OJ, Yves, Romain, Cédric, Jocelyn, Stéphane, et Olivier
- au coach J+S, Marie-Laure



■ Points 9 :

Commission de la communication

- Site en ligne – comment le faire vivre ?
- Création d'une petite commission pour assurer la mise à jour du site
- Ouverture d'un chantier « réseaux sociaux»
- Création d'une commission «droptour» avec plusieurs chefs de courses





■ Point 10 :

Commission Nature&Environnement

- par Joëlle Tonascia-Declercq
- Membres de la commission
 - Eduardo Freitas
 - Roberta Martinelli
 - Bernard Mägerli





■ Point 10 : Commission Nature&Environnement

■ Activités 2024

05 mai – Nettoyage du sentier du 100^{ème}
journée annulée par manque de participants

09 juin – Journée Nature & Environnement
reportée au 30.06.2024 à cause de la neige encore trop présente
sur les hauteurs. Puis annulée à cause des inondations ce jour-là
qui rendaient les routes impraticables et dangereuses





■ Point 10 : Commission Nature&Environnement

■ Programme 2025

La journée Nature & Environnement à Ferpècle annulée en 2024 a été remise au programme le 23 août. Priorité sera donnée à ceux qui étaient inscrits cette année.

Une journée « récréative » de rencontre et de partage est proposée le 22 juin. Si ce format séduit davantage nous en ferons une sortie annuelle. Nous proposerons lors de ces journées des ateliers, présentations, animations, quizz, course d'orientation.

Toute proposition d'activité est la bienvenue





■ Point 10: Commission Nature & Environnement

■ Actualités CAS Central

<https://www.sac-cas.ch/fr/environnement/>

■ Courses en TP

<https://www.sac-cas.ch/fr/mon-cas/cas-inside/environnement/courses-en-tp/>



Courses en TP
De superbes courses du CAS avec les TP - rien de plus facile !

Les courses en transports publics offrent de nombreux avantages. Elles sont respectueuses du climat, confortables, sûrs et traversées d'une vallée à l'autre sont faciles à réaliser. Mais il n'est pas toujours aisé de dénicher de belles courses en TP. Nous avons rassemblé pour vous quelques bons exemples. Laissez-vous inspirer !

Grâce à l'excellent réseau de transports publics de la Suisse, de nombreuses destinations peuvent être atteintes sans voiture et en ménageant le climat. Moins de trafic individuel motorisé en montagne signifie aussi une meilleure qualité de vie dans les localités d'où nous partons. De plus, nous pouvons planifier ensemble la course prévue lors du voyage, profiter de superbes traversées pendant la randonnée et célébrer la course en toute quiétude lors du voyage de retour.

Nous avons rassemblé différentes listes provenant des sections qui proposent de superbes courses en TP et les avons compilées dans le **CAS Inside**. Tu y trouveras certainement une magnifique course en TP qui te convient.

Nous avons rassemblé pour vous des propositions de courses en transports publics provenant des sections. Vous y trouverez de nombreuses belles sorties et qui sont possibles sans voiture. Laissez-vous inspirer.

Connaissez-vous des courses de montagne en TP que nous pourrions mettre en ligne comme de bons exemples à suivre ? [Envoyez-les nous !](#)

- ✓ SAC Aarau - Sorties de ski de randonnée à la journée en TP
- ✓ CAS Diablerets - 10 sorties de ski de randonnée sans voiture au départ de Lausanne
- ✓ CAS Genevois et Carouge - liste de courses réalisables en transports publics
- ✓ SAC Obetaargau - Aller en montagne en respectant l'environnement / quelques exemples
- ✓ Programmé de courses orienté vers les transports publics





■ Point 11 :

Proclamation des jubilaires

■ par Joëlle Tonascia-Declercq

■ 50 ans d'activité

pas de jubilaire cette année





- Point 11 : Proclamation des jubilaires
- 40 ans d'activité

Emery	Jean	Crans-Montana
Müller	Emil	Winterthur
Barras	Christian	Crans-Montana
des Rosiers	Jean-Pierre	Montana
des Rosiers Rey	Brigitte	Montana
Matti	Denis	Randogne





- Point 11 : Proclamation des jubilaires
- 25 ans d'activité

Coudray	Christian	Crans-Montana
Favre	Guy	Crans-Montana
Barras	Nicolas	Montana
Lemaître	Carine	Villeret
Délez	Marie-Luce	Les Marécottes
Wiederseiner	Sebastien	Crans-Montana





■ Point 12 : Nomination au comité

- Démission
 - Lionel Nanchen : caissier/secrétaire
- Nomination
 - Secrétaire : Roberta Martinelli O'Neil
 - Caissier : ad interim





■ Point 12 : Nomination au comité

■ Démissions Réviseurs des comptes

- Anouck Beytrison
- Emmanuel Rey

■ Réviseurs dès 2024-2025

- Patrick Bonvin
- Stéphane Emery





■ Point 13 : Admissions – Démissions - Décès

■ par Joëlle Tonascia-Declercq

Nous avons le plaisir d'avoir des nouveaux membres parmi nous ce soir.

Nous les remercions de leur présence et leur souhaitons la bienvenue.



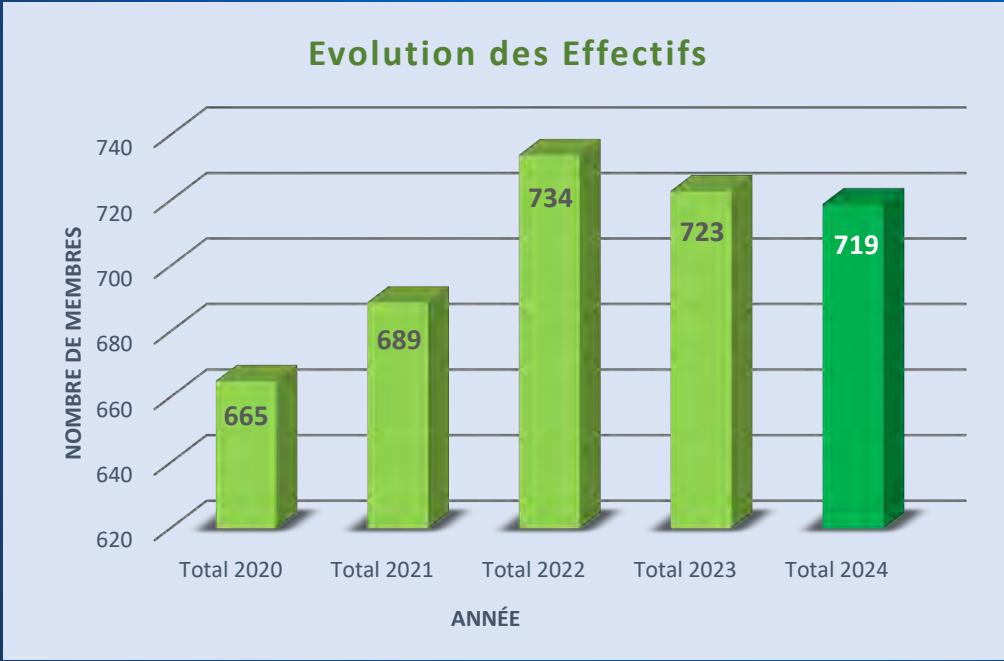


Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzero

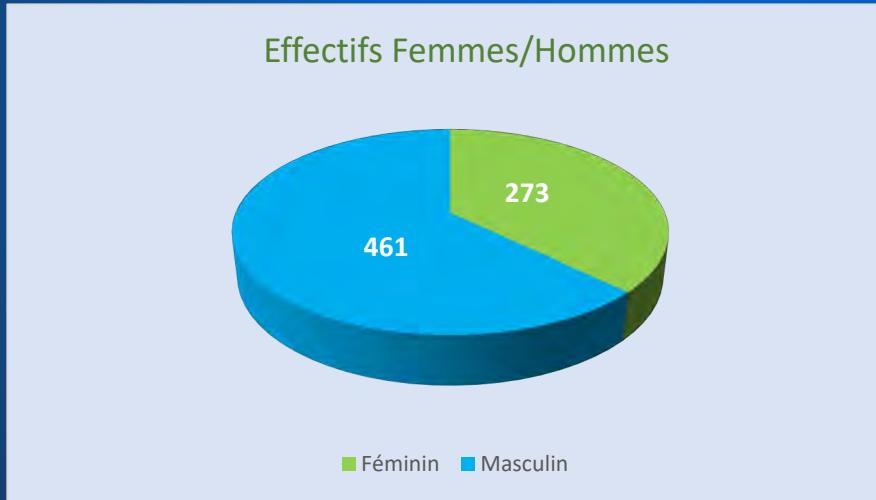
AG 2024

■ Point 13 : Total des Effectifs de la Section





■ Point 13 :
Total des Effectifs de la Section





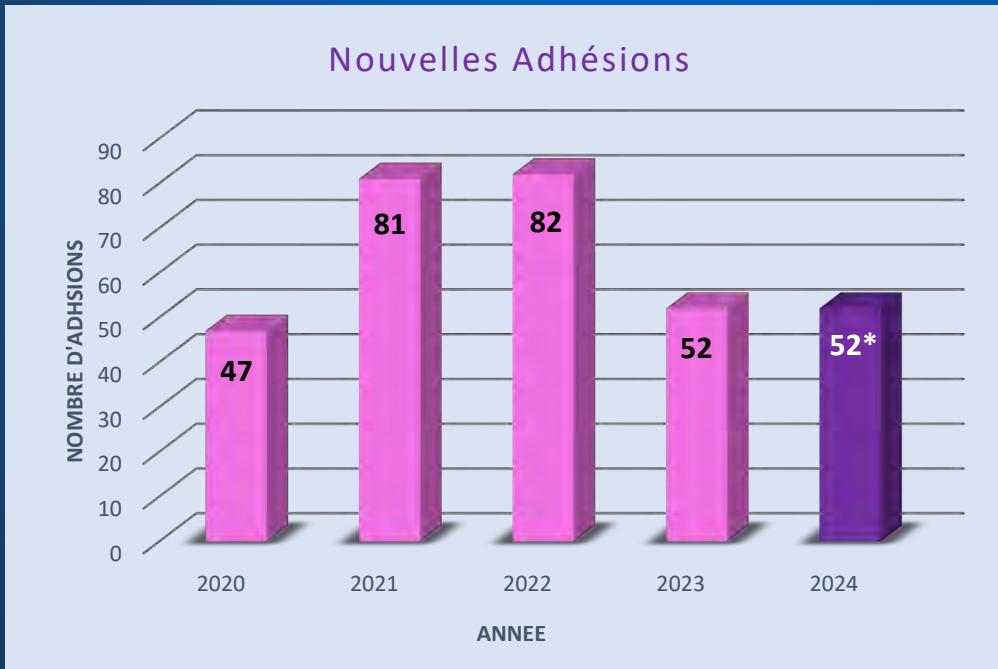
Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzero

AG 2024

■ Point 13 :

Admissions



* dont 7 changements de section



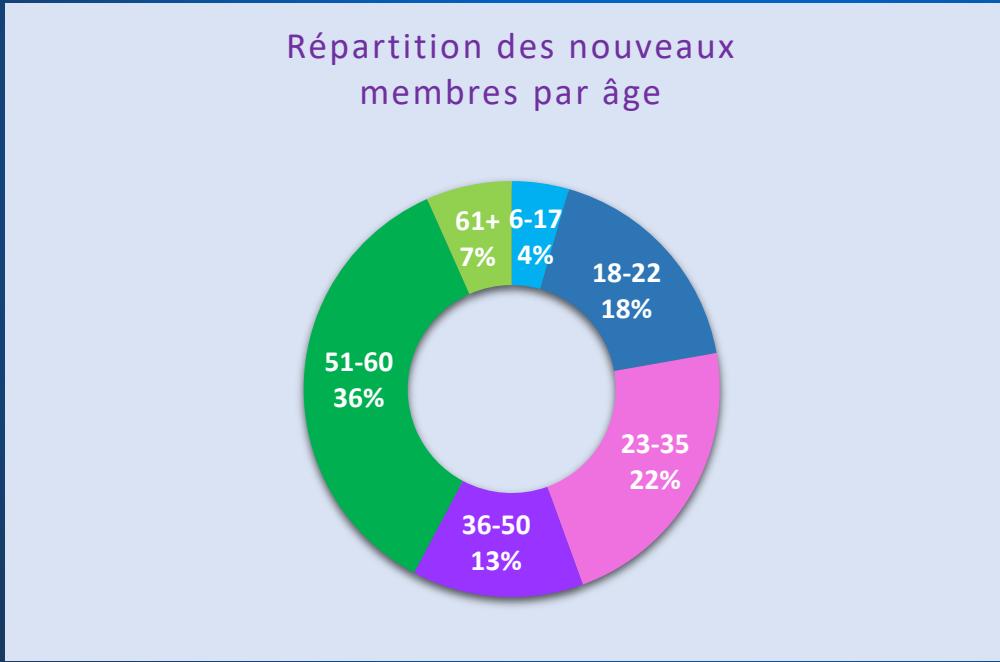


Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzero

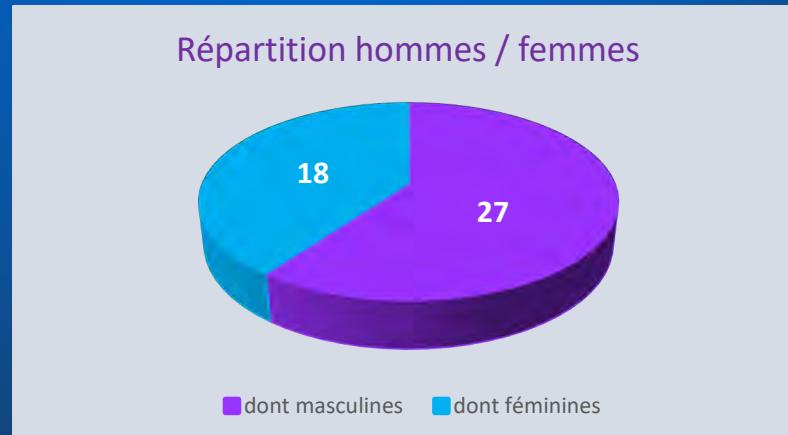
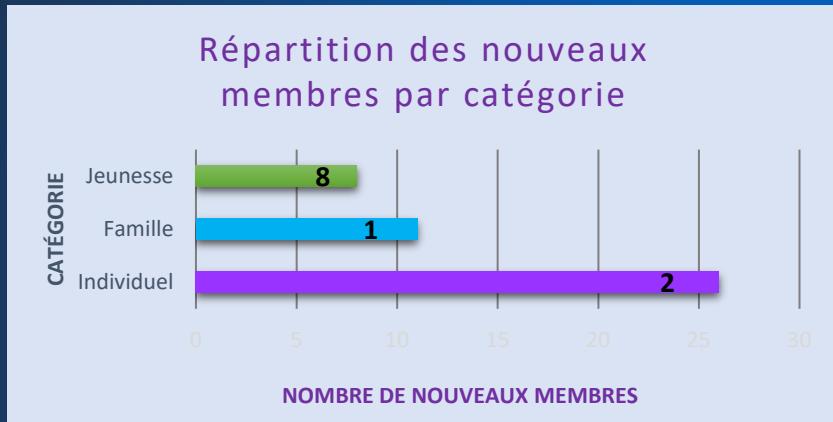
AG 2024

■ Point 13 : Admissions



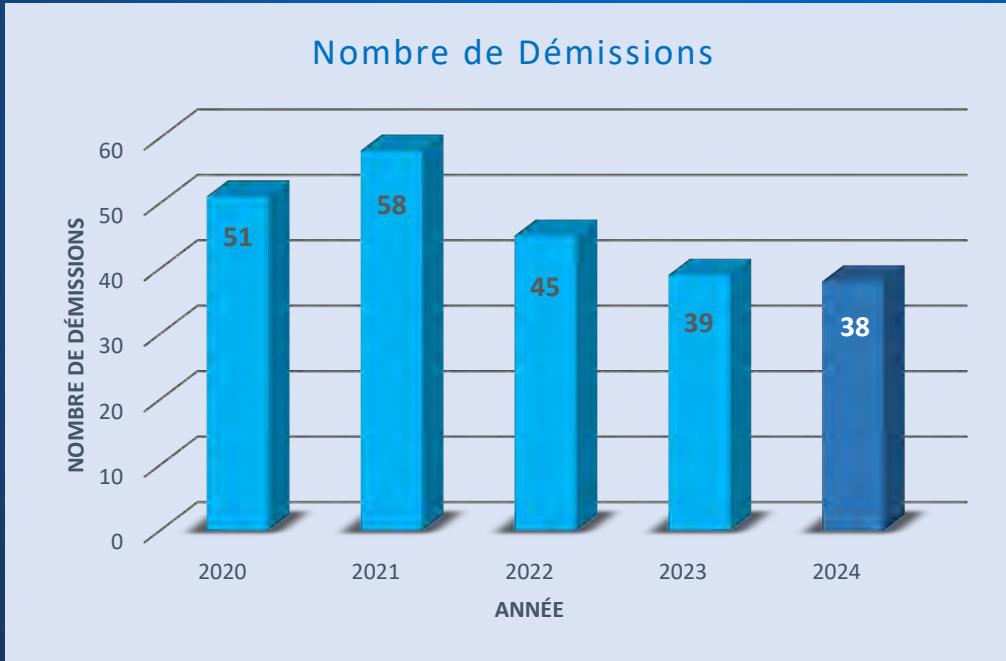


■ Point 13 : Admissions



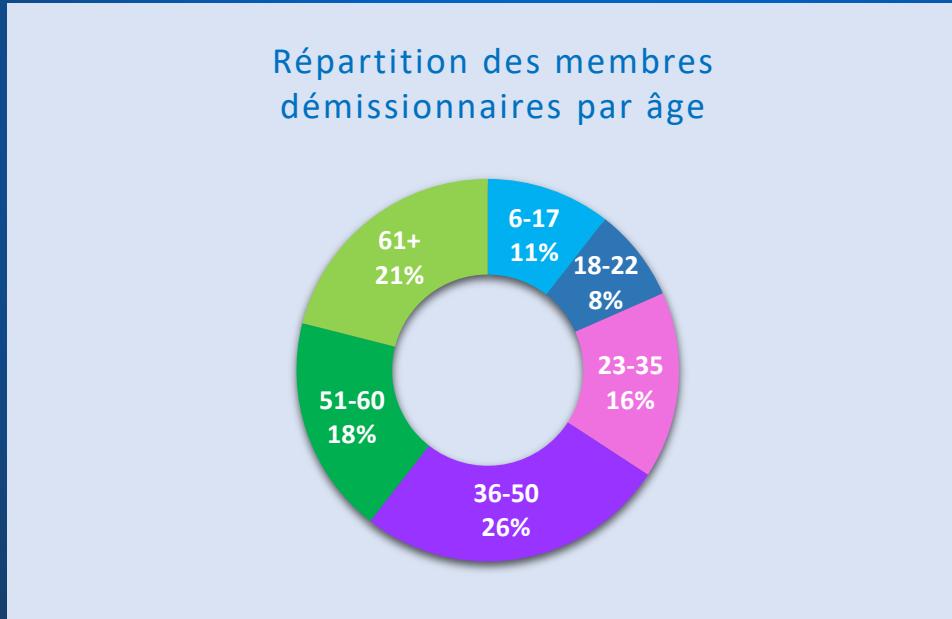


■ Point 13 : Démissions



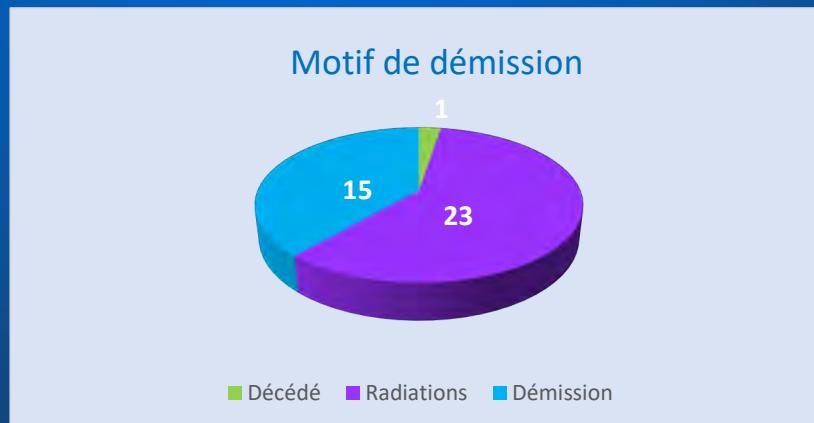
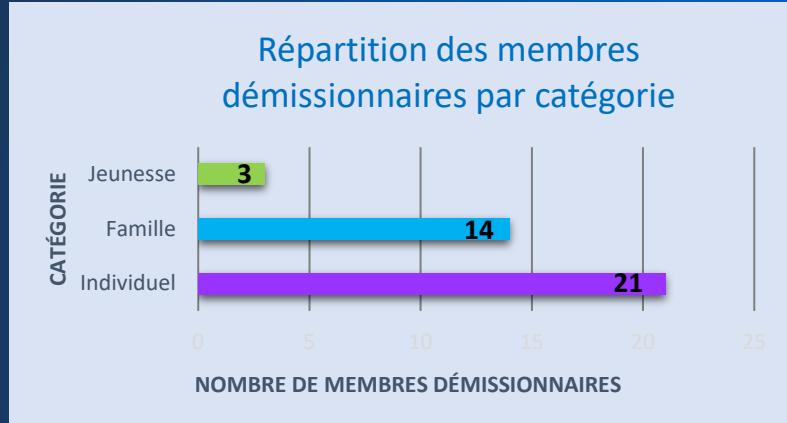


■ Point 13 :
Démissions





■ Point 13 : Démissions





■ Point 13 :

Décès

Nos plus sincères condoléances
à la famille et aux proches de
Brigitte des Rosiers Rey,
domiciliée à Montana, qui est
décédée en octobre.

Elle était, tout comme son époux
Jean-Pierre, membre du Club Alpin
depuis 40 ans.





Section Montana-Vermala
Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzero

AG 2024

■ Point 14 : Divers

- La Nocturne du Loup
 - Samedi 11 janvier 2025
14^e édition





■ Point 14 : Divers

- Autres divers ...
- La parole est à vous ...





■ Point 14 : Divers - Chant

Chant patriotique valaisan

Quel est ce pays merveilleux,
Que je chéris, où je suis né?
Où l'Alpe blanche jusqu'aux cieux
Élève son front couronné !

***Vallée où le Rhône a son cours,
Noble pays de mes amours,
C'est toi, c'est toi, mon beau Valais !
Reste à jamais,
Reste à jamais,
Reste mes amours !***





■ Point 14 : Divers

- Sorties en montagne - 11.23-10.24
 - Merci Jean-Pierre Rey
- Merci à toutes et à tous pour votre attention
- Apéro offert par la Bourgeoisie de Montana



ANNEXE 3- BILANS ET COMPTES DE RESULTATS

CLUB ALPIN SUISSE SECTION MONTANA-VEMALA

Bilan au 31.10.2024

ACTIFS	2024	2023
Cabane des Violettes (1994)		
1010 Cabane des Violettes (1994)	343'521.05 D	343'521.05 D
1012 Fonds d'amortissements Cabane des Violettes	72'404.00 C	72'404.00 C
	271'117.05 D	271'117.05 D
Autres investissements		
11610 Local Etrier PPE 646 et 647	0.00 -	1.00 D
11613 Part sociale raiffeisen	200.00 D	200.00 D
	200.00 D	201.00 D
Cabane des Violettes 2011		
1170 Cabane des Violettes 2011 - Transformations	157'697.75 D	157'697.75 D
11700 Cabane des violettes 2011, fonds	152'247.55 C	152'247.55 C
1171 Cabane des violettes 2011 - Mach./Mobilier	18'430.60 D	18'430.60 D
11710 Cabane violettes 2011, fds d'amort.	18'430.60 C	18'430.60 C
11714 Cabane violettes 2016 - conduites eau	169'908.10 D	64'694.00 D
11715 Cabane violettes 2016, fonds d'amort. cond.	71'464.97 C	64'694.00 C
	103'893.33 D	5'450.20 D
Débiteurs		
1201 Débiteurs divers	23'429.80 D	25'701.80 D
	23'429.80 D	25'701.80 D
Comptes financiers		
1306 Raiffeisen 29 3803 0	57'957.42 D	161'383.70 D
	57'957.42 D	161'383.70 D
	456'597.60 D	463'853.75 D
TOTAL ACTIFS	456'597.60 D	463'853.75 D

PASSIFS	2024	2023
Dons divers		
2000 Club des Amis de la cabane	121'638.50 C	121'638.50 C
2001 Don Mme et M. Pierre Arnaud	50'000.00 C	50'000.00 C
	171'638.50 C	171'638.50 C
Emprunt à long terme		
2104 Raiffeisen 832.124.7 - 1.23% - 01.01.2027	100'000.00 C	100'000.00 C
2105 Raiffeisen 494.684.1 - 1.31% - 27.03.2026	129'250.00 C	138'000.00 C
	229'250.00 C	238'000.00 C
Passifs de régularisation		
2400 Passifs transitoires	45'709.10 C	44'215.25 C
2401 Fond rénovation entretien Cabane	10'000.00 C	10'000.00 C
	55'709.10 C	54'215.25 C
	456'597.60 C	463'853.75 C
TOTAL PASSIFS	456'597.60 C	463'853.75 C

PRODUITS	2024	2023
Cotisations et autres produits		
3000 Recettes Cotisations	21'301.90 C	22'608.30 C
3002 Subventions OJ / AJ	6'032.60 C	4'688.84 C
3003 Subvention communale	6'300.00 C	6'000.00 C
3004 Recettes diverses	230.00 C	130.00 C
3009 Intérêt part sociale Raiffeisen	5.20 C	3.90 C
	33'869.70 C	33'431.04 C
Produits nets cabane		
3010 Loyers encaissés	75'077.70 C	75'211.70 C
3011 Nuitées part Cas Montana	8'352.10 C	8'170.10 C
3012 Taxes d'hébergement	153.00 D	152.10 D
3013 Nuitées, rétrocessions Cas Bern 15%	3'405.45 D	3'350.85 D
3014 Rétrocession CAS Bern 2.5%	22'714.95 D	22'632.30 D
	57'156.40 C	57'246.55 C
Produits extraordinaires		
3020 Produit vente local Etrier	25'000.00 C	0.00 -
	25'000.00 C	0.00 -
	116'026.10 C	90'677.59 C
TOTAL PRODUITS	116'026.10 C	90'677.59 C

CHARGES	2024	2023
Frais d'exploitation cabane		
4100 Réparation, entretien et frais cabane	12'176.65 D	23'175.00 D
4101 Frais de potabilisation	9'728.85 D	7'944.95 D
4102 Assurance bâtiment	4'747.75 D	4'090.40 D
4103 Assurance choses	2'484.95 D	2'438.00 D
	29'138.20 D	37'648.35 D
Frais local		
4200 Frais local Etrier C	2'689.95 D	1'697.55 D
4201 Frais local Lens	236.50 D	0.00 -
	2'926.45 D	1'697.55 D
Frais d'administration et impôts		
4300 Frais de bureau et administration	2'485.40 D	4'378.60 D
4301 Frais comité Cas	1'384.10 D	983.20 D
4302 Impression programme des courses	1'522.10 D	4'695.80 D
4303 Médailles jubilaires et cadeaux	494.30 D	901.85 D
4304 Frais site intenet et Droptour	10'264.60 D	0.00 -
4305 Frais juridiques	1'322.85 D	0.00 -
4308 Frais assemblée générale	1'608.15 D	2'101.95 D
4309 Frais délégation CAS	104.30 D	1'230.50 D
4313 Impôts	2'255.60 D	1'341.15 D
	21'441.40 D	15'633.05 D
Frais activités CAS Montana-Vermala		
4401 Sorties AJ / OJ	46'750.00 D	20'780.00 D
4404 Frais sortie nature / CAS	323.28 D	1'116.45 D
4406 Frais chefs de course	607.00 D	955.00 D
4407 Frais de formation	3'125.90 D	2'051.50 D
	50'806.18 D	24'902.95 D
Subventions accordées		
4500 Subvention Centre régional Valais	300.00 D	600.00 D
4501 Subvention Performance Center	500.00 D	500.00 D
	800.00 D	1'100.00 D
Frais financiers		
4600 Frais bancaires	406.00 D	239.50 D
4601 Intérêts Raiffeisen 494.684.1	2'198.40 D	1'840.55 D
4602 Intérêts Raiffeisen 832.124.7	1'537.50 D	1'230.00 D
	4'141.90 D	3'310.05 D
	109'254.13 D	84'291.95 D
TOTAL CHARGES	109'254.13 D	84'291.95 D
Résultat d'exploitation	6'771.97 C	6'385.64 C

CHARGES	2024	2023
Amortissements		
7000 Amortissements cabane	6'771.97 D	6'385.64 D
	6'771.97 D	6'385.64 D
	6'771.97 D	6'385.64 D
TOTAL CHARGES	6'771.97 D	6'385.64 D

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Club Alpin Suisse section Montana-Vermala

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2023/2024 du Club Alpin Suisse section Montana-Vermala.

Le total du bilan s'élève à **CHF 456'597.60** et le compte de résultat fait état d'un gain de **CHF 0.-** à la suite d'un amortissement comptable de **CHF 6'771.97**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier les comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous avons eu à disposition l'ensemble des pièces comptables et des justificatifs. Nous avons révisé les postes des comptes annuels en procédant à des analyses et à diverses vérifications par sondage. Des explications pertinentes et des justificatifs adéquats ont été fournis dans chaque cas demandé. Le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité.

Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

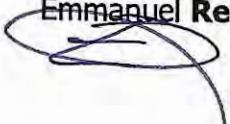
Nous tenons à remercier le comptable, Monsieur Lionel Nanchen, pour la bonne tenue de la comptabilité.

Nous proposons à l'Assemblée Générale :

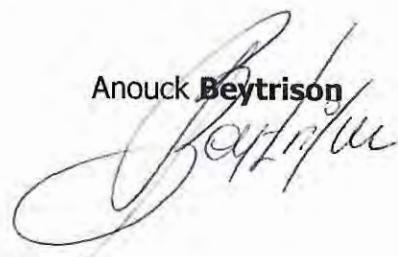
- D'approuver les présents comptes annuels et
- D'en donner décharge au comité ainsi qu'à nous-même, réviseurs.

Les réviseurs

Emmanuel Rey



Anouck Beytrison



Crans-Montana, le 12.11.2024